



Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Bernadette NEGROS, Maire ;
Monsieur Frédéric GONTIER, Monsieur Cédric ALEXANDRE, Monsieur Philippe CAUSSE Adjoints ; Monsieur Stéphane DESPLAS, Madame Christine BOUDET, Monsieur Clément BERTRAND, Madame Tessa VEYRIE, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT EXCUSES : Monsieur Michel ARNAL, Monsieur Philippe AUZUECH, Monsieur Jean-Louis BUTACIDE, Conseillers Municipaux.

Madame Christine BOUDET a été nommée secrétaire de séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022

Compte-rendu

Arrêtés et délibérations

- 8 délibérations sont présentées par Madame le Maire :
 - Délibération entretien 2020 carto n°26221-tranche 1-armoire A-B-C et H-Sauclieres
 - Délibération entretien 2020 carto n°26220-tranche 2-RD07-armoire F et G-Sauclieres
 - Délibération entretien 2020 carto n°24086-tranche 3-le Bourg-armoire D et E-Sauclieres
 - Délibération redevance assainissement
 - Délibération RQPS 2021
 - Délibération Achat parcelle D121
 - Délibération vote taux (*inchangé depuis 2016 pour la partie communale – Bâti=27.19% non bâti=21.04%*)
 - Délibération durée des amortissements des subventions d'équipementEt ont été votées à l'unanimité.

1. Sebelous

- Monsieur Lucas PEYROTTE du Parc des Grands Causses est venu présenter au Conseil Municipal les différentes propositions concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur les SEBELOUS et l'atelier technique de la Mairie. Sachant qu'il est nécessaire de faire le désamiantage des toits, 2 solutions sont proposées au Conseil Municipal :
 - a. La Commune investit elle-même dans les travaux de désamiantage et de réfection et d'installation de photovoltaïques sur les toits.
 - b. Un tiers investisseur (Société Soleil Grand Causse) se charge des travaux moyennant la location du toit à la Mairie d'un loyer pendant 20 ans.
- Après discussion, le Conseil Municipal décide de faire le choix de la redevance et donc du tiers investisseur. Le conseil doit se renseigner auprès de la Société C2A et Monsieur Lucas PEYROTTE du Parc des Grands Causse pour prendre rapidement une décision.

2. Assainissement

- Le coût total des travaux d'assainissement (GAILLAC, Le GRESSENTIS, La GRAVE, les SEBELOUS) s'élèverait à 1 00 000 €, Donc 400 000 € en charge à la Mairie. Afin de pouvoir financer annuellement le remboursement des prêts réalisés pour financer les travaux, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de redevance de 100 € pour le compteur et le prix de l'eau 1,25 € le m³.
La redevance en 2021 avait rapporté à la mairie 13 680 €. Avec cette augmentation, cette redevance passerait à 18 000€ en 2022.
Le Conseil Municipal propose lors d'une réunion publique d'expliquer aux habitants « le pourquoi » de cette augmentation.

3. La Parro

- Monsieur Sébastien JAUDON, géomètre doit envoyer à Aveyron Ingénierie le plan d'aménagement pour étude et dans la foulée préparer les demandes en vue du marché.

4. WC Publics

- La société FEVRIER en charge de la fabrication de la porte sur mesure des WC doit être recontacté par l'architecte et les conseillers pour faire le choix définitif sur la porte d'accès.
- Après concertation le Conseil choisit les tuiles Gallérie Silva ans Littoral pour la toiture.

5. Epicerie – stockage

- Le permis de construire sera déposé en fin de semaine. Pour la construction 3 lots sont prévus (Gros Œuvre, Electricité et Menuiserie)

6. Sécurisation voirie

- Après la réunion de ce jour avec Messieurs VAROQUIER et TORRES, il est prévu de rajouter 2 panneaux rappels de limitation de vitesse.
- Prévoir de couper la haie du cimetière pour plus de visibilité.
- Le montant des travaux prévus au départ de 46 000 € est revu à la baisse à 36 000 €.
- Messieurs VAORQUIER et TORRES préparent le marché et les demandes de subventions.

7. Divers

- **NEXTER** : Madame le Maire en relation avec Monsieur DUREDON pour le bail de la location du tunnel attend un retour concernant la possibilité de mécénat pour des travaux sur le cœur du village et les SEBELOUS.
- **Chemins des potagers** : Monsieur Philippe CAUSSE chargé de rencontrer chaque propriétaire afin de leur expliquer les modifications des plans cadastraux a pratiquement récupéré toutes les signatures des propriétaires.
- **Suivi contentieux** : le 1^{er} avril dernier un géomètre, avec 2 conseillers et les avocats ceux sont rendus sur place afin de délimiter la délimitation précise entre le chemin rural et la propriété de Mr & Mme POINCET.
- **Compte-Rendu déchets communauté des communes** : Le système de récupération des poubelles fonctionne bien actuellement mais le tri en amont pourrait être amélioré. De plus le parc camion de la communauté de communes est vieillissant, il faut envisager son renouvellement et peut-être aussi de nouveaux containers pour améliorer la rentabilité de la collecte au niveau de la Communauté de Communes.

Le samedi 4 juin l'ambassadrice Madame BOUDOU sera présente à la mairie Saucières afin de distribuer des cabas de verre et sensibiliser les personnes pour bien trier nos déchets.

- **Compte-Rendu sous-préfet** : lors d'une réunion avec Madame le Maire, le sous-préfet a confirmé son aide pour les travaux des WC Publics à hauteur de 30% de subvention, ainsi que son soutien pour les travaux des SEBELOUS. Il souhaite une réunion à l'automne sur ce sujet avec le conseil municipal et l'architecte.
- **Compte-Rendu Monsieur Arnaud VIALA** : au cours d'une réunion à la communauté des communes, Madame le Maire a exposé les différents travaux qu'elle souhaite entreprendre sur la Commune à Monsieur VIALA. Et elle a insisté fortement sur le coût de l'assainissement collectif dans les petites communes rurales.

Date prochain Conseil Municipal

Conseil Municipal extraordinaire Mercredi 27 avril 2022 à 20h

Levée de séance : 23h00